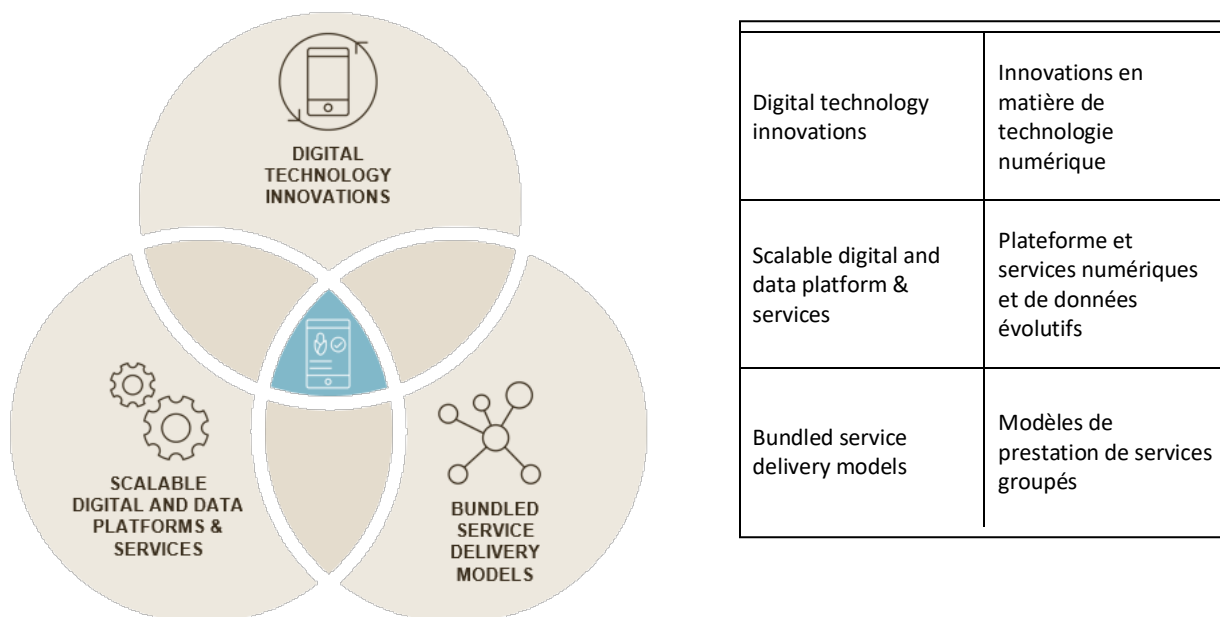


## Innovations en matière d'agriculture intelligente pour les petits producteurs

### Appel d'offres pour un Grand Challenge (grand défi)

#### Résumé

Cet appel d'offres porte sur des solutions novatrices en matière d'agriculture intelligente pour les petits producteurs. Ces solutions doivent tirer parti d'innovations technologiques numériques susceptibles d'avoir un impact positif sur les petites exploitations agricoles grâce à des services agricoles groupés et à des plateformes numériques et de données évolutives (Figure 1). Les solutions doivent répondre à un ou plusieurs enjeux auxquels sont confrontés les petites exploitations agricoles et les petits éleveurs dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : conseil agricole, aide à la décision en matière de gestion agricole, mise à disposition des moyens de production, financement, assurance, accès aux marchés et liens avec les marchés. Les solutions doivent être axées sur la personne. Elles doivent permettre une meilleure compréhension des obstacles qui empêchent les petites exploitations agricoles d'améliorer leur productivité, leur rentabilité et leurs revenus. Il doit ensuite s'agir de solutions d'agriculture intelligente qui peuvent contribuer à développer ces petites exploitations agricoles. Voici quelques-uns des défis fondamentaux à relever : 1) une faible productivité due à un manque d'accès à l'information et aux services ; le changement climatique, la variabilité de la météo et les épidémies de parasites et de maladies ; 2) un manque d'accès à des produits financiers et d'assurance adaptés, et 3) un manque d'accès aux marchés et aux options de commercialisation, et un choix limité. En outre, les solutions doivent tenir compte des freins à l'adoption des services numériques destinés aux exploitants agricoles, tels que la maîtrise insuffisante de la langue et de la culture numérique, le coût relatif élevé des services et du matériel et, en particulier, les inégalités entre les sexes et les autres inconvénients potentiels des solutions numériques (par exemple, le fossé numérique en expansion).



**Figure 1. Innovations en matière d'agriculture intelligente pour les petites exploitations agricoles**

Subventions : nous offrons deux types de bourses – des bourses de démarrage et des bourses de développement. Chacune d'elles présente ses propres exigences. Un candidat ne peut solliciter qu'un seul

de ces types de bourses. Il ou elle doit choisir le niveau visé par sa demande (la proposition ne doit pas être soumise pour les deux types de bourses).

Bourses de démarrage - jusqu'à 250 000 dollars US à utiliser sur une période maximale de 12 mois. Les bourses de démarrage concernent des solutions d'agriculture intelligente qui peuvent démontrer qu'elles pourraient répondre aux critères suivants :

- **tirer profit d'innovations en matière de technologie numérique** qui présentent un potentiel de développement, par exemple en utilisant une technologie éprouvée qui a été appliquée à l'agriculture dans une autre région géographique, en transférant une technologie d'un autre secteur comme la santé, les infrastructures ou la finance, ou en se procurant une technologie entièrement nouvelle ;
- démontrer un potentiel d'amélioration des **revenus** des petites exploitations agricoles, **de leur productivité et de leur capacité à s'adapter au changement climatique** ;
- lutter contre les **obstacles à l'adoption à grande échelle des services numériques**, tels que l'accès, les coûts, la maîtrise des langues et de la culture numérique. Il convient notamment d'aborder la question de **l'accès des femmes** aux services numériques et de combler le fossé numérique entre les personnes qui y ont accès et les populations marginalisées qui n'y ont pas accès ;
- pouvoir éventuellement être **regroupées** avec différents services destinés aux agriculteurs pour former une solution intégrée ;
- s'appuyer sur de solides **plateformes et services numériques et de technologie des données** ;
- **être adaptées à l'objectif visé** (par exemple, élaborées à l'aide d'une conception centrée sur l'être humain) pour les petites exploitations agricoles qui cherchent à vendre une partie de leur production sur les marchés ;
- démontrer un **potentiel d'expansion via un modèle commercial durable, être d'un coût abordable et être capables de fournir un retour sur investissement positif** au niveau des petites exploitations agricoles par la réalisation de projets pilotes réussis, le développement des partenariats ou une augmentation significative des volumes de production entraînant une baisse des prix.

**Bourses de développement** - jusqu'à 1 500 000 dollars US à utiliser sur une période maximale de 24 mois. Les bourses de développement concernent des propositions présentant des capacités avérées et accompagnées de preuves suffisantes démontrant leur impact positif. En plus des critères énumérés ci-dessus pour les bourses de démarrage, les bourses de développement doivent également :

- tirer parti des innovations technologiques numériques avec une **volonté d'extrapolation** démontrée et une capacité avérée de regroupement avec d'autres services ;
- répondre à tous les critères concernant les innovations technologiques, les plateformes évolutives et les modèles viables de fourniture de services groupés ;
- démontrer qu'un financement supplémentaire permettra aux petites exploitations agricoles ou à d'autres acteurs de la chaîne de valeur de tirer profit de la valeur ajoutée et de mettre en place des modèles de prestation de services stables et viables sur le long terme.
- joindre un document téléchargé séparément (**1 page supplémentaire au maximum**) qui décrit plus en détail votre consortium de partenaires. Ce document doit notamment décrire les

capacités des différents partenaires et présenter des données supplémentaires sur la valeur ajoutée, les revenus, la productivité, l'autonomisation des femmes et la viabilité à long terme de la solution.

**Consortiums** : afin d'augmenter la probabilité que les projets financés dans le cadre de cet appel d'offres se poursuivent après l'achèvement du projet initial et se transforment en un service public général permanent ou en une solution à long terme, les candidats sont encouragés à envisager la possibilité de former un consortium avec une série de partenaires. La distribution des bourses donnera la priorité aux candidats qui s'associent à des organisations intéressées par l'agriculture intelligente dans les pays à revenu faible et moyen (PRFM) dans le cadre d'opportunités à long terme. Plusieurs types d'organisations peuvent former des consortiums pour la soumission de propositions : plateformes technologiques d'entreprise (*Big-Tech*), agriculture industrielle (*Big-Ag*), startups en technologie agricole (*Ag-Tech + Farm-Tech*), centres de recherche (R&D), ONG et organisations agricoles nationales et internationales (Exécutants), organisations gouvernementales et internationales.

**Localisation** : nous recherchons avant tout des solutions applicables aux pays à revenu faible et moyen énumérés ci-dessous et donnerons la priorité à celles qui forment des partenariats locaux. Toutefois, si des arguments solides le justifient, d'autres zones géographiques seront prises en considération.

- Afrique : Kenya, Ouganda, Éthiopie, Tanzanie, Rwanda, Ghana, Sénégal, Mali, Burkina Faso, Malawi, Zambie, Mozambique, Nigeria.
- Asie : Inde (Bihar, Odisha, Uttar Pradesh, Andhra Pradesh), Bangladesh.